

Actualités

Bourse de
collège

Orientation

Affectation

Fiche de
renseignementsPaiement des
facturesLivret scolaire
du CP à la 3e

Liens utiles

Bien préparer la rentrée 2024

De janvier à avril

Avant le conseil de classe, vous indiquez pour votre enfant, l'intention d'orientation vers la voie générale et technologique ou la voie professionnelle. Après le conseil de classe, vous prenez connaissance de l'avis provisoire concernant l'orientation demandée et vous en accusez réception.

Formuler les intentions d'orientation

Prendre connaissance de l'avis

Du 5 avril au 27 mai

Vous pouvez consulter l'offre des formations.

À partir du 6 mai, vous précisez la ou les formations ainsi que l'(les) établissement(s) souhaité(s) pour votre enfant.

Préciser formations et établissements

D'avril à début juin

Avant le conseil de classe, vous indiquez les choix définitifs d'orientation. Après le conseil de classe vous consultez la proposition d'orientation et vous donnez votre réponse.

Formuler les choix définitifs

Répondre au conseil de classe

1. Connectez-vous à Educonnect, onglet « Mes Services »
2. Assurez-vous d'avoir sélectionné votre enfant en 3^e
3. Onglet latéral « Affectation »
4. « Répondre au Conseil de classe »
5. Reconnectez vous à partir du **26 juin** pour prendre connaissance de l'affectation et **procéder à l'inscription au lycée**